



CERiB
Expertise concrète

BILAN RSE

2023



CHARTRE RSE CERIB ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

01.

ADOPTER UN FONCTIONNEMENT

responsable permettant
de limiter l'impact
environnemental
de ses activités.

02.

BASER SA GOUVERNANCE

d'entreprise sur le dialogue,
une communication
transparente et
un management
participatif.

03.

ASSURER LA DIFFUSION

des connaissances
et le développement
des compétences
au sein de l'industrie
du Béton à travers
l'ensemble de ses
services et prestations.

05.

PRÉSERVER SON ENVIRONNEMENT

et participer activement
au développement social
et économique local.

06.

SENSIBILISER SES COLLABORATEURS

et ses clients aux enjeux
du développement
durable et promouvoir
les bonnes pratiques.

07.

ENTREtenir DES RELATIONS

de confiance et
de qualité avec
l'ensemble
de ses partenaires.

09.

PRIVILÉGIER LES FOURNISSEURS

et prestataires
locaux qui adoptent
une démarche de
développement durable.



10.

PÉRENNISER SON ACTIVITÉ

par la diversification
de ses financements
et le développement
de partenariats nationaux
et internationaux.



04.

VALORISER LES COMPÉTENCES

de ses collaborateurs
et favoriser leur évolution
professionnelle en
prenant en compte
leurs aspirations
personnelles.

08.

FAVORISER LA DIVERSITÉ

dans l'entreprise
et garantir des conditions
d'accès et de travail
respectueuses de chacun.



LES MISSIONS DU CERIB

Établissement d'utilité publique institué en 1967 conjointement par le ministre chargé de l'Industrie et par le ministre chargé de l'Économie et des Finances, le Centre d'Études et de Recherches de l'Industrie du Béton (CERIB) a pour objet de promouvoir le progrès technique, de participer à l'amélioration des procédés et à la garantie de la qualité, et plus généralement de contribuer au développement durable de l'industrie des produits en béton.

Le siège du Cerib est implanté à Épernon (Eure-et-Loir) sur un terrain de 13 hectares, équipé de 16 000 m² de laboratoires et bureaux.

Le Cerib est présent dans toutes les régions à travers ses délégués régionaux, ses auditeurs qualité régionaux, ses préventeurs sécurité environnement, et ses métrologues itinérants, qui effectuent des interventions sur l'ensemble du territoire métropolitain, dans les DROMCOM ainsi qu'à l'international. Ses filiales Cerib Grand Ouest, Cerib Grand Est, Cerib Océan Indien et Agyre assurent également des missions au cœur des territoires.

Les actions du Centre sont guidées par les axes stratégiques de son Contrat d'Objectifs et de Performance, signé entre l'État, la Fédération de l'Industrie du Béton et le Cerib, qui fixe les objectifs pour quatre ans.

L'action collective, d'intérêt général, se décline notamment dans les études et recherches, la veille technologique, l'activité de normalisation et de réglementation, la diffusion des connaissances, le transfert auprès de l'environnement, l'appui technique et l'accompagnement pour améliorer la santé et la sécurité au travail des salariés de l'industrie et pour réduire l'impact environnemental tant des usines que des solutions constructives en béton.

Les prestations constituent à la fois un service proposé aux entreprises, aux acteurs de la construction, et une ressource complémentaire à la taxe affectée versée par l'ensemble des industriels des produits en béton. Ces prestations permettent de développer des compétences, des équipements et un niveau de service pluridisciplinaire, durable et de qualité reconnue.

En tant que Centre Technique Industriel, le Cerib s'engage à accompagner l'industrie des produits en béton dans son évolution pérenne et, à ce titre, se doit d'être exemplaire en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).



La politique du Cerib en matière de responsabilité sociétale est affirmée dans sa charte de développement durable.

Cette charte d'engagement adoptée en juin 2010 par le conseil d'administration du Cerib fixe le cadre de la politique de développement durable du Centre.

La contribution au développement durable étant inscrite dans les missions du Cerib, la responsabilité sociétale est intégrée à tous les niveaux de l'organisation.

La mission RSE et la direction générale suivent et orientent les actions, en s'appuyant sur les lignes directrices de la norme ISO 26000. Un reporting RSE est réalisé et, dans le respect d'une démarche transparente et responsable, le Cerib publie tous les deux ans son bilan RSE.

La politique RSE du Cerib se décline à travers son mode de fonctionnement et de gouvernance. Elle est notamment liée à la maîtrise des risques pilotée par un risk manager, suivie et évaluée par le comité d'audit interne.

Elle se déploie dans des activités telles que :

- Les études et recherches (décarbonation, économie circulaire, qualité environnementale des réseaux, efficacité énergétique des bâtiments, performance environnementale des ouvrages...).
- Le transfert auprès de l'environnement et la formation continue en régions.
- Les prestations spécifiques (mesures en environnement, accompagnement santé et sécurité au travail, plan d'actions RSE, essais pour dispositifs d'assainissement non collectif, certification, fiches de déclaration environnementale et sanitaire, bilan carbone, ACV...).

Les principales parties prenantes externes du Cerib sont les entreprises de l'industrie des produits en béton, ainsi que l'État, représenté par un commissaire du Gouvernement.

Les échanges avec l'écosystème industriel s'effectuent notamment par des contacts directs sur sites, en particulier via les équipes régionalisées, et par l'intermédiaire des instances professionnelles organisées au sein de la Fédération de l'Industrie du Béton (FIB). Des enquêtes régulières permettent la prise en compte des attentes de l'ensemble des clients.

L'engagement du Cerib au sein de nombreux clusters, pôles de compétitivité, associations, projets locaux, s'inscrit dans sa stratégie RSE. Le Centre noue par ailleurs des partenariats avec des laboratoires et des organismes de recherches nationaux et internationaux.

Le Cerib est également membre du Réseau CTI et de l'Institut Carnot MECD (Matériaux et Équipements pour la Construction Durable).

Créé en 2020, Agyre, filiale du Cerib, est un bureau d'études qui œuvre pour le développement de l'économie circulaire dans le secteur de la construction.

AGYRE est le « référent national économie circulaire » au sein du Comité Stratégique de Filière des Industries Pour la Construction (CSF IPC).

AGYRE déploie ainsi l'économie circulaire à diverses échelles territoriales, dans une approche inclusive, systémique et transformative, en s'appuyant sur les sept piliers de l'économie circulaire de l'ADEME complété par deux piliers supplémentaires (ESS et construction numérique) pour déployer une démarche encore plus robuste.

12



ODD12 - CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLE

Établir des modes
de consommation
et de production durables.



L'action du CERIB contribue
à la réalisation de onze objectifs de
développement durable sur
les dix-sept définis par l'agenda
2030 pour le développement
durable de l'ONU.



04

**ODD4 - ÉDUCATION
DE QUALITÉ**

Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.



05

**ODD5 - ÉGALITÉ
ENTRE LES SEXES**

Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.



06

**ODD6 - EAU PROPRE
ET ASSAINISSEMENT**

Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement.



08

**ODD8 - TRAVAIL DÉCENT
ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE**

Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.



09

**ODD9 - INDUSTRIE INNOVA-
TION ET INFRASTRUCTURE**

Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation.



11

**ODD11 - VILLES ET
COMMUNAUTÉS DURABLES**

Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, résilients et durables.



13

**ODD13 - MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE LES
CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.



15

**ODD15 - VIE
TERRESTRE**

Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable.



17

**ODD17 - PARTENARIATS
POUR LA RÉALISATION
DES OBJECTIFS**

Établir des partenariats efficaces entre les gouvernements, le secteur privé et la société civile.

INDICATEURS RSE

Exemples d'actions menées sur les trois piliers du développement durable : économie, social, environnemental.

L'expertise et l'innovation sont des valeurs que le Cerib met au service de l'industrie dans le cadre de ses actions collectives ou privées. Des coopérations efficaces avec des centres techniques ou des organismes de recherche conduisent à des synergies qui contribuent à l'atteinte des objectifs de développement durable.

INVESTISSEMENT DANS LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

En 2023, le Cerib consacre 38% du budget de l'action collective aux études et recherches, ce qui représente près de 4 millions d'euros (Fig. 1a et 1b). En 2022-2023, le Cerib a déposé huit brevets et enveloppes Soleau.

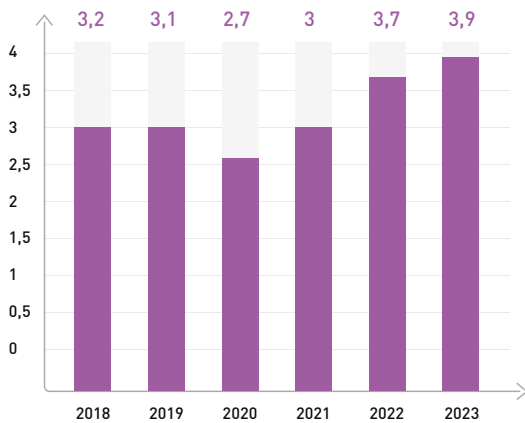


Figure 1a : Évolution du budget consacré aux études et recherches (M€)

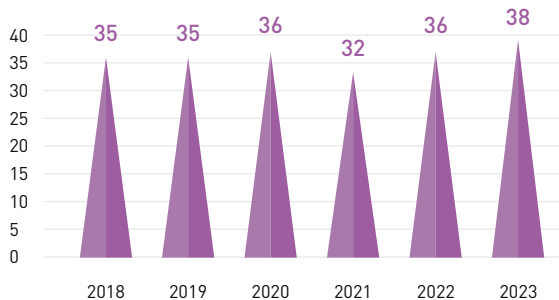


Figure 1b : Évolution de la part de l'action collective consacrée aux études et recherches (%)



TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

08



PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

17



INDUSTRIE INNOVATION ET INFRASTRUCTURE

09

ASSURER LA PÉRENNITÉ PAR DES RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

Le chiffre d'affaires des prestations et conventions a permis en 2023 d'assurer un niveau de ressources de 16,4 millions d'euros (Fig. 2a), soit 63% des ressources globales de l'année (Fig. 2b). Levier économique mais aussi source de diversification de financement, ces ressources complémentaires et les marges dégagées permettent d'assurer la pérennité du Centre et son développement au service de l'industrie des produits en béton.

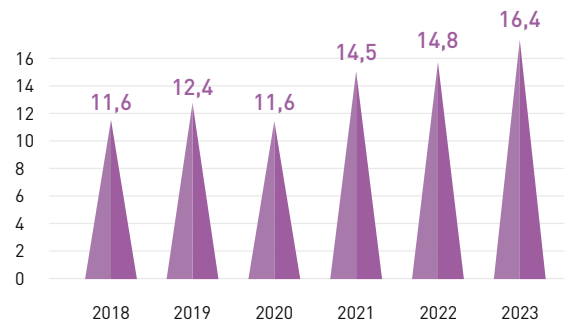


Figure 2a : Évolution du CA des prestations et conventions (M€)

De 2022 à 2023

L'ÉQUIPE HSE EST
INTERVENUE SUR

285

SITES DE PRODUCTION.

909 K€

CONSACRÉS À
L'ACCOMPAGNEMENT
DE L'INDUSTRIE EN SÉCURITÉ,
ENVIRONNEMENT ET RSE.



PARTENAIRE D'AFNOR CERTIFICATION

DEPUIS 2021, LE CERIB ACCOMPAGNE
LES INDUSTRIELS DU BÉTON JUSQU'À
L'ÉVALUATION *ENGAGÉ RSE*®.

NOS AMBITIONS POUR 2024/2025

► DÉPLOYER LE PROGRAMME
AMBITIEUX D'APPUI À L'INDUSTRIE
DU BÉTON SUR LES THÈMES DE LA
TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNER-
GÉTIQUE, DE LA DÉCARBONATION,
DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE,
DE LA DURABILITÉ ET DE LA SÉCU-
RITÉ DES OUVRAGES NOTAMMENT
AU TRAVERS DE COLLABORATIONS
RÉALISÉES AVEC L'INSTITUT
CARNOT MECD (MATÉRIAUX
ET ÉQUIPEMENTS POUR
LA CONSTRUCTION DURABLE)
ET DE THÈSES DE DOCTORAT.

► RENFORCER NOTRE ACCOMPA-
GNEMENT AU PLUS PRÈS DES SITES
INDUSTRIELS, DANS LES RÉGIONS
ET EN PARTICULIER AU NIVEAU
DES TERRITOIRES ULTRAMARINS.

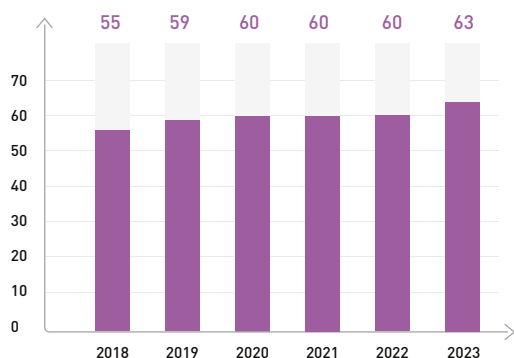


Figure 2b : Évolution de la part des prestations et conventions dans les ressources du Centre (% des ressources)

DÉVELOPPER LES PARTENARIATS

Le Cerib est partenaire du collège Michel-Chasles d'Épernon et coopère sur des missions communes sur les thématiques du développement durable. L'ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail) "Les ateliers vers l'autonomie" est aussi un partenaire commun permettant de transformer le papier récupéré au Cerib ou au collège.

Exemples d'actions 2022/2023

- Le projet DIMILOT vise à positionner MECD comme un contributeur sur la thématique des îlots de chaleur. L'objectif du projet est de développer une méthodologie MECD permettant d'évaluer les performances de systèmes constructifs multi-matériaux adaptés à l'échelle de la rue, au regard du phénomène des îlots de chaleur.
- Projet de recherche collaborative multipartenaire intitulé « The Epernon Fire Tests Program » qui vise à comprendre les liens entre les degrés normatifs de résistance au feu et la performance au feu réel des bâtiments (www.epernon-fire-tests.eu).
- Plus de 12 tonnes de papier ont été collectées par les 24 travailleurs de l'ESAT « Les Ateliers Vers l'Autonomie », transformés en 800 cahiers qui ont été remis au collège Michel-Chasles.
- Poursuite du partenariat local avec « Un toit pour les abeilles » en faveur de la protection de la biodiversité. Une partie du miel récolté est offert aux salariés.



Pérenniser l'emploi et développer le capital humain

La santé et la sécurité de ses salariés figurent parmi les priorités majeures du Cerib qui a inscrit le respect et le bien-être au travail dans ses valeurs. Chaque direction décline annuellement son plan d'actions pour atteindre les objectifs fixés par la direction générale.

Un manuel de management santé et sécurité au travail a été édité en 2021, consolidant l'ensemble des dispositions en vigueur au sein du Cerib pour pérenniser et atteindre nos objectifs dans une logique d'amélioration continue de la performance.

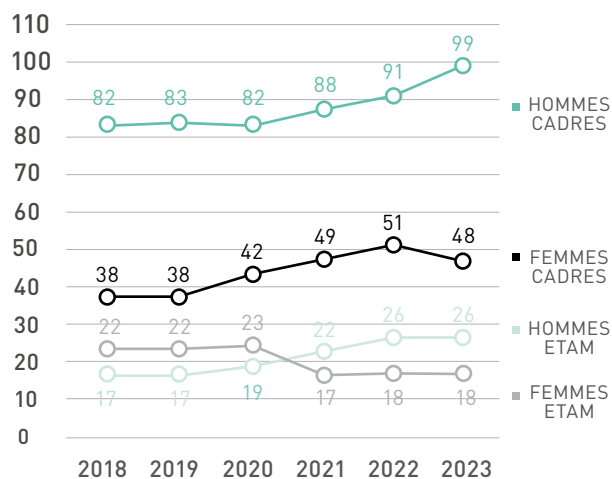


Figure 3 : Répartition des salarié(e)s par sexe et statut professionnel (hors apprentis et contrats de professionnalisation)

EMPLOI PÉRENNE ET FORMATION

L'augmentation des effectifs de 6% entre 2021 et 2023, traduit la capacité du Centre à adapter ses ressources aux besoins de ses clients et de ses activités. L'effectif total du Cerib s'élève à 191 salarié(e)s fin 2023 (Fig.3). Les contrats sont très majoritairement à durée indéterminée, reflétant la volonté de pérennité et de stabilité d'emploi de l'entreprise (Fig.4). Le Cerib accueille également des doctorants, des étudiants en contrat de professionnalisation, des stagiaires d'écoles d'ingénieurs et des apprentis.

En 2023, le taux de rotation effectif physique du personnel (8,99%) est l'un des plus faibles de ces dix dernières années.

La part d'investissement consenti au titre de la formation professionnelle en 2023 s'élève à 122 k€, soit deux fois le minimum légal (Fig.5). Dans un contexte économique contraint et une rigueur budgétaire indispensable à l'atteinte des objectifs validés par sa gouvernance, le Cerib poursuit donc sa politique d'accompagnement professionnel et d'accroissement des compétences de ses salariés.

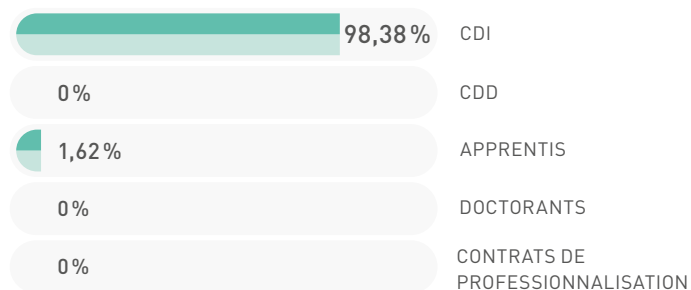


Figure 4 : Répartition des salarié(e)s par type de contrat de travail (en équivalent temps plein moyenné sur l'année 2023)



**BONNE SANTÉ
ET BIEN-ÊTRE**

03



**ÉGALITÉ ENTRE
LES SEXES**

05



**ÉDUCATION
DE QUALITÉ**

04



**TRAVAIL DÉCENT ET
CROISSANCE ÉCONOMIQUE**

08

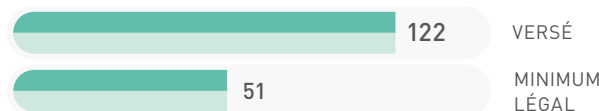


Figure 5 : Investissement dans la formation professionnelle en 2023 - montant minimum légal et montant versé (k€)

ÉGALITÉ DES CHANCES

Le ratio en nombre de salariés hommes/salariées femmes est stable autour de 1,9 depuis quatre ans. Le secteur de la construction reste encore fortement déséquilibré et la parité au niveau des candidatures reçues lors des recrutements demeure en retrait.

La tendance à l'augmentation de la représentativité des femmes au niveau des emplois de cadres se confirme. En 2023, 73% des femmes occupent des emplois de cadres au Cerib contre 43% en 2010.

L'accord d'entreprise en faveur de l'égalité professionnelle femmes-hommes se poursuit en 2023 afin de garantir l'absence de différenciation en matière de rémunération entre les femmes et les hommes, de leur assurer une égalité professionnelle pour l'accès à l'emploi, dans le déroulement de carrière ou encore pour la formation.

L'articulation entre la vie professionnelle et la vie personnelle des salariés est également un thème majeur de l'accord. Des actions d'information et de sensibilisation sur le harcèlement sexuel et moral ont été conduites dans l'ensemble des directions du Centre.

En 2018, la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel crée l'Index de l'Égalité Professionnelle. Pour l'année 2023, le Cerib obtient une valeur d'Index de 93 points/100. Ce score élevé, en progrès constant, illustre la concrétisation de l'engagement pris par le Cerib en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

250

PLANS DE PRÉVENTION
RÉALISÉS POUR
LES SERVICES
GÉNÉRAUX



PLAN UNIQUE D' ACTIONS SST
NOMBRE D' ACTIONS 2022-2023
CLÔTURÉES

130



Depuis 2018, la contribution Agefiph est en baisse. En 2023, le montant versé est en légère augmentation à 14 k€ (Fig. 6). L'augmentation du nombre de salariés en situation de handicap au sein des équipes et le partenariat avec l'ESAT « les ateliers vers l'autonomie » expliquent cette tendance pour laquelle le Cerib entend poursuivre son engagement.

Par ailleurs, les travaux d'aménagements du Cerib prennent systématiquement en compte l'accueil et l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

■ Montant de la contribution (k€) ■ Obligation d'emplois ■ Nombre de bénéficiaires manquants

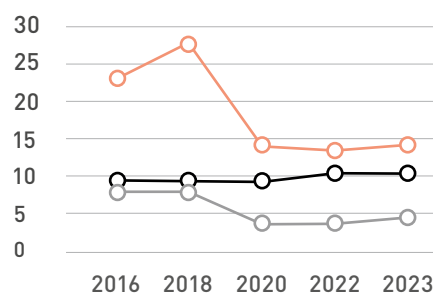


Figure 6 : Emplois handicapés, nombre de bénéficiaires manquants au titre des efforts consentis et montant de la contribution Agefiph versée (k€)



NOS AMBITIONS POUR 2024/2025

> IMPLIQUER D'AVANTAGE
LES ÉQUIPES DANS LA DÉMARCHE
RSE DU CERIB.

> INVESTIR DANS DES AMÉNAGE-
MENTS POUR AMÉLIORER LA
QUALITÉ DE VIE ET CONDITIONS
DE TRAVAIL (QVCT).

> ORGANISER LA COACTIVITÉ
SÉCURISÉE DURANT LES TRAVAUX
IMMOBILIERS DU PLAN DESSEINS
2030.

> INTÉGRER LA DÉMARCHE RSE
DANS LA DESCRIPTION DES
POSTES ET DANS LE PROCESSUS
DE RECRUTEMENT.

SANTÉ ET SÉCURITÉ DES SALARIÉS

En matière de santé et de sécurité de ses salariés, après un fort rebond en 2022, l'année 2023 présente un taux de fréquence (TF1) autour de 7.

La mobilisation et la vigilance de toutes et tous, les efforts produits, doivent être maintenus pour assurer la santé et la sécurité de tous et de chacun.

Exemples d'actions 2022/2023

- Le parc de stockage de matériaux a été stabilisé puis réorganisé pour définir un espace dédié pour chaque direction opérationnelle. Cette réorganisation du parc de stockage permet de faciliter le flux logistique, gérer les espaces de manière efficiente et éviter le risque de chute.
- Sensibilisation des équipes sur les risques et mesures de prévention (calendrier sécurité, quarts d'heure sécurité, observation des tâches, visites et tours SST, formations, diagnostics extérieurs, nouvelle méthode de cotation et d'atténuation des risques DUERP...).
- Recrutement d'un animateur HSE/RSE en tant que référent Santé Sécurité au Travail et référent Covid-19. Il dispose du temps et des moyens pour exercer cette mission et de toute autorité pour faire cesser immédiatement toute situation à risque.
- Élaboration, en concertation, d'un nouvel accord d'entreprise relatif au télétravail réalisé en 2022.
- Révision complète de l'accueil et de la prise en charge des intervenants extérieurs, notamment pour la partie plan de prévention des risques.

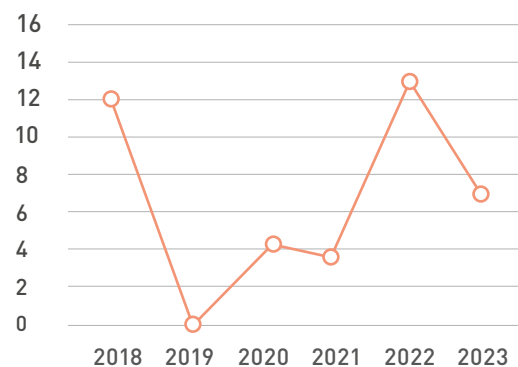


Figure 7: Évolution du taux de fréquence des accidents de travail (TF1)

Économiser les ressources et préserver l'environnement

Toute activité économique consomme des ressources et génère des déchets qui peuvent avoir un impact sur l'environnement. En tant qu'entreprise responsable, le Cerib mesure, analyse et met en place des actions pour maîtriser ses consommations de ressources et réduire ses flux de déchets. Les actions collectives et offres de service du Cerib

visent à répondre aux enjeux majeurs de la transition environnementale : décarbonation, sobriété énergétique, économie circulaire, biodiversité, RSE. Ils s'inscrivent en particulier dans le cadre des objectifs de la Stratégie Nationale Bas Carbone et la Stratégie Nationale Biodiversité 2030.

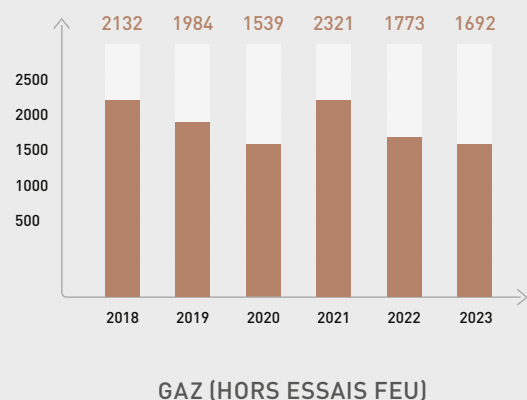
La consommation énergétique en 2023 est d'environ 1367 MWh d'électricité (éclairage, matériels informatiques, matériels d'essais, climatisation des laboratoires...) et 1692 MWh de gaz (chauffage) pour l'ensemble des activités du Centre (hors essais de résistance au feu qui représentent 573 MWh en 2023) (Fig.8).

La consommation de gaz nécessaire au chauffage des bâtiments fluctue autour de 2500 MWh depuis plusieurs années, en lien avec les conditions climatiques. Pour atteindre une réduction significative des consommations, des travaux importants de rénovation doivent être poursuivis sur certains bâtiments dans le cadre d'une planification budgétaire soutenable.

La consommation d'électricité, imputable au fonctionnement des matériels d'essais (étuves, malaxeurs, presses...), d'éclairage et de matériels informatiques, est stable et maîtrisée, malgré l'accroissement de l'activité et des moyens informatiques.



Figure 8 : Évolution des consommations énergétiques (MWh)





**EAU PROPRE
ET ASSAINISSEMENT**

06



**VILLES ET COMMUNAUTÉS
DURABLES**

11



**CONSOMMATION ET PRODUCTION
RESPONSABLES**

12



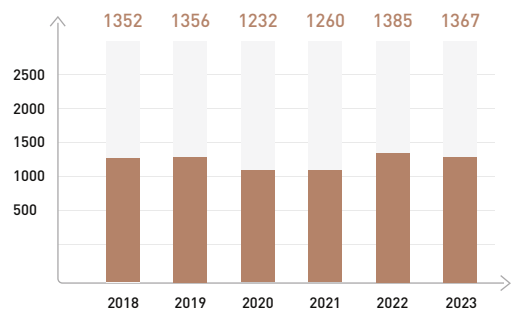
**MESURES RELATIVES À LA LUTTE
DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

13



**VIE
TERRESTRE**

15



ÉLECTRICITÉ



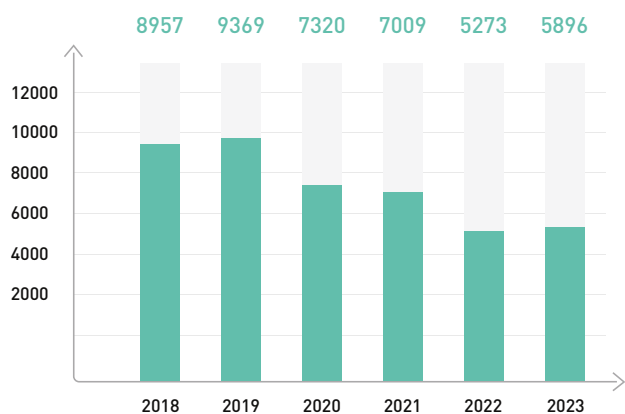


Figure 9 : Évolution des consommations totales d'eau (m³)

La consommation d'eau avoisinait 9000 m³ en 2018 et 2019. Cette consommation, en baisse significative depuis 2020, illustre l'efficacité des mesures de contrôle mises en place pour réduire le risque d'incidents (fuites, vannes non fermées...). Le niveau de consommation élevé observé ces dernières années s'explique par le développement de certains essais nécessitant un important refroidissement par eau. Une réflexion est à mener sur ces essais afin de réduire ces circuits ouverts.

Les déchets de béton et inertes, directement liés à nos activités, représentent 466 t de déchets inertes (béton) représentant 74% du total de déchets traités (625 t) (Fig.10). Plus de la moitié de ces déchets de béton est recyclée en granulats pour béton par une entreprise située à moins de 25 km du Cerib. L'autre moitié est également valorisée en remblais par un groupe spécialisé dans les déchets, implanté localement.

La quantité de DIB générée en 2023 est fortement réduite.

Parmi ces 139 tonnes de déchets (Fig.10), 70% sont des déchets résiduels à destination d'une unité de valorisation énergétique, permettant de produire de l'électricité ou d'alimenter un réseau de chaleur.

Les flux des autres déchets restent maîtrisés à des niveaux faibles et la sensibilisation de tous sur la qualité du tri doit être poursuivie.

1

VÉHICULE
ÉLECTRIQUE
ACHETÉ
POUR L'ÉQUIPE
MAINTENANCE.

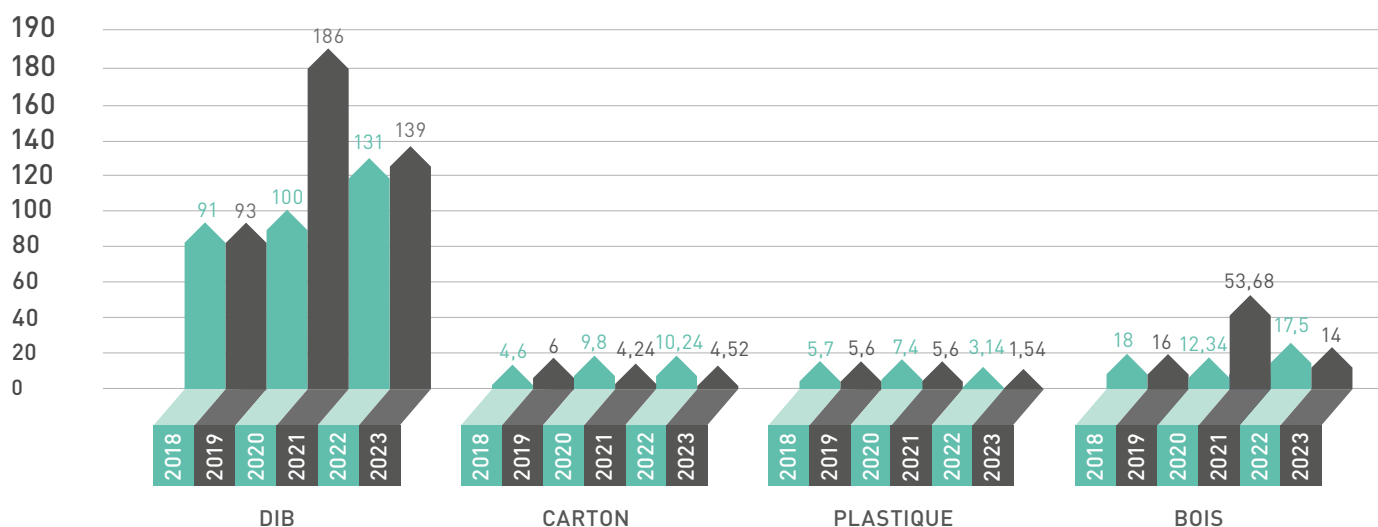
1

BORNE (2 PRISES)
DE RECHARGEMENT
ÉLECTRIQUE
INSTALLÉE SUR
LE PARKING VISITEURS.

Exemples d'actions sur 2022/2023

- Réhabilitation d'un bâtiment de stockage de 541 m² pour abriter le centre de formation nommé Cerib TEKHNE.
- Installation de cendriers sur pied pour la collecte et le recyclage des mégots via notre partenaire TchaoMegot.
- Don d'un kit de bienvenue aux nouveaux collaborateurs, avec pour objectif d'offrir une expérience positive et accueillante dès leur arrivée au sein du Cerib.

Figure 10: Évolution des flux de déchets générés depuis 2018 (tonnes)



NOS AMBITIONS POUR 2024/2025

> ÉTUDE DES DONNÉES ENVIRONNEMENTALES (EAU, ÉLECTRICITÉ, GAZ), NOTAMMENT AVEC LA MISE EN PLACE D'UNE GESTION TECHNIQUE DES BÂTIMENTS.

> MISE EN PLACE D'UN CIRCUIT FERMÉ POUR L'ALIMENTATION DES ESSAIS DE PIT TEST.

> RÉALISATION DE DIAGNOSTICS IMMOBILIERS POUR IDENTIFIER LES PISTES D'EFFICIENCE ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS.

> RÉALISATION D'UN DIAGNOSTIC BIODIVERSITÉ AVEC EURE ET LOIR NATURE POUR IDENTIFIER LES OPPORTUNITÉS DE DÉVELOPPEMENT ET DE PROTECTION DES ESPÈCES.

> RENATURER LES ESPACES VERTS DANS LE BUT DE RÉTABLIR LA BIODIVERSITÉ DU SITE.

> INTÉGRER LES CRITÈRES RSE DANS NOS MARCHÉS DE MANIÈRE SYSTÉMATIQUE.

> IDENTIFIER ET CARTOGRAPHIER LES RESSOURCES ÉCONOMIQUES LOCALES.

> DÉVELOPPER NOS INTERACTIONS AVEC LE MILIEU ÉDUCATIF RÉGIONAL.

En 2023, a été défini un plan RSE 2024-2027 dont le reporting fera écho à un indicateur suivi dans le COP 2024-2027. Le plan se structure selon les 6 axes travaillés lors du séminaire management de mars 2023 :

1. Eau
2. Énergie
3. Biodiversité
4. Pilotage de la démarche
5. Parties prenantes
6. Ancrage territorial

Plan RSE suivi en Codir chaque mois



Cerib - CS 10010
28233 Épernon cedex
Tél. +33(0)2 37 18 48 00
www.cerib.com
cerib@cerib.com